PRÉFET DE MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Mayotte

SMAE
Mahoraise des Eaux

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 26 décembre 2023

Contact presse :
06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Levée des mesures de vigilance renforcée suite à une non-conformité de l'eau à Mramadoudou

Suite à la non-conformité constatée vendredi 22 décembre à Mramadoudou, de nouveaux contrôles de la qualité de l'eau ont été effectués dans le secteur concerné par cette alerte.
Ceux-ci se sont tous avérés conformes. L'eau est donc de nouveau potable sur l'ensemble du réseau.

Aussi, les mesures de vigilance renforcée sur Mramadoudou sont levées. Il n'est plus nécessaire de faire systématiquement bouillir l'eau pour les usages en eau potable (boire, faire à manger et se brosser les dents).

Il est néanmoins recommandé, comme pour les autres secteurs de l'île et depuis le début de la crise, de faire bouillir l'eau pour les usages d'eau potable à consommation humaine :

- Dans les 6 heures suivant une coupure nocturne (valable pour le secteur de la zone industrielle de Kawéni) ;
- Dans les 12 heures suivant une coupure d'une journée ou plus (applicable dans toutes les communes du département)

L'Agence Régionale de Santé poursuit de façon très attentive le suivi de la qualité de l'eau sur l'ensemble du territoire. Les habitants seront informés sans délai de toute nouvelle non-conformité éventuelle qui serait constatée.